



imagine
LE GRAND
ANNECY



objectifs

pour le projet de territoire

GRAND ANNECY | HORIZON 2050

SOMMAIRE

Édito p3

Le Grand Annecy, c'est nous..... p4

Le Grand Annecy en 2050,
un territoire exemplaire en matière
de développement durable et
d'innovation en Europe p6

Une vision, 9 ambitions et
90 objectifs partagés p8

Un projet pensé ensemble,
à réaliser ensemble p26

Découvrez le projet de
territoire en ligne ! p28



ÉDITO

Il y a plus d'un an, la démarche " Imagine le Grand Annecy " initiait un échange inédit à l'échelle de notre Agglomération, et même au-delà. Un débat ouvert et tourné vers l'avenir, avec pour but d'aller chercher la parole des habitants de tous les âges et de toutes les communes, des acteurs économiques, des partenaires institutionnels et des élus, afin d'imaginer ensemble l'avenir de notre territoire.



Vous avez été près de 3000 à prendre part aux débats et à apporter votre contribution. 2 enquêtes filmées, 9 rencontres publiques, un grand atelier, 3 séminaires, une soirée de restitution et de nombreuses réunions thématiques ont donné lieu à près de 350 propositions écrites, dont 181 émanant directement des habitants.

A l'heure où la démocratie est en crise, cet élan collectif donne confiance. Il met en lumière une belle énergie pour porter ce territoire auquel nous sommes tous profondément attachés. Elle se traduit par une ambition forte : **ensemble, nous souhaitons faire du Grand Annecy à l'horizon 2050 un territoire où chacun pourra vivre en harmonie, s'épanouir et participer, un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe.**

Cette vision d'avenir, et les 90 objectifs qui en découlent, constituent le projet de tout le territoire. Un projet pensé ensemble, que nous allons réaliser ensemble. Car cette feuille de route partagée marque surtout une nouvelle façon de construire nos politiques publiques, collective et innovante. L'engagement des habitants nous mobilise : nous avons la responsabilité de poursuivre le dialogue et de nous appuyer, chaque fois que cela s'avère pertinent, sur une base de réflexion beaucoup plus large que celle des seuls élus.

Il s'agit dès cette année de poser les jalons de la mise en œuvre concrète des objectifs. Le passage à l'action n'est pas toujours simple, et nous ferons face à différents types de contraintes, à toutes les échelles. Ce nouveau type de gouvernance est comme une nouvelle langue : il nous faudra du temps pour nous l'approprier. Mais l'intelligence collective doit nous aider, étape par étape, à trouver les solutions pour maintenir le cap fixé. Cela ne pourra se faire qu'ensemble, en mobilisant toutes les énergies et en continuant à cultiver les liens que nous avons tissés.

Jean-Luc Rigaut,
Président du Grand Annecy

LE GRAND ANNECY, C'EST NOUS



Le projet de territoire du Grand Anancy est le fruit d'un dialogue inédit et à grande échelle entre les habitants, les élus, les entreprises, les partenaires sociaux-économiques et institutionnels. Pendant plus d'un an, la démarche "Imagine le Grand Anancy" a permis de recueillir la parole, sans filtre et de manière spontanée, de tous les acteurs du territoire.



SEPTEMBRE

2018

JUIN

L'ÉCOUTE ET LE DIALOGUE

Enquêtes filmées, réunions publiques et ateliers de propositions dans les différents secteurs du territoire : cette phase a rassemblé de très nombreux habitants, acteurs économiques, partenaires et élus des 34 communes et des territoires voisins, qui se sont exprimés sur leur vision de l'agglomération à l'horizon 2050. Tous les thèmes ont été abordés (économie, enseignement supérieur, aménagement, mobilité, services publics, social, sport, culture, etc.), au cours d'un dialogue qui se voulait le plus ouvert possible.

En parallèle, 46 entretiens ont été menés avec les maires de chaque commune et trois séminaires d'élus, techniciens et partenaires ont permis, à travers visites de terrain, interventions d'experts et ateliers participatifs, d'aborder des questions stratégiques : l'évolution des modes de vie, les modèles de développement économique, les relations entre notre territoire et ses voisins. Cette première phase d'écoute a également été enrichie par une série de "chantiers stratégiques" thématiques.



© Jean-Marc Favre

JUILLET

NOVEMBRE

6 DÉCEMBRE

L'ANALYSE ET LES ARBITRAGES

A l'issue de la première phase d'écoute et de dialogue, 350 propositions ont été recueillies, dont 181 émanant directement des habitants. Ces propositions et le travail d'analyse des services de l'Agglomération, des partenaires et des élus, ont nourri la vision d'avenir du territoire à 2050 et les 90 objectifs pour la mettre en œuvre.

LA RESTITUTION

Plus de 900 personnes étaient présentes le 6 décembre à l'Espace Rencontre à Annecy-le-Vieux, afin de témoigner de la démarche et entendre la vision politique et les objectifs.



EN CHIFFRES



1 AN DE DIALOGUE

2 ENQUÊTES

filmées auprès des habitants et des entreprises du territoire

3 000 PARTICIPANTS

350 PROPOSITIONS CONCRÈTES dont

181 PROPOSITIONS DES HABITANTS

9 RENCONTRES DÉBATS

1 GRAND ATELIER

1 PAGE FACEBOOK

3 SÉMINAIRES rassemblant élus et partenaires

1 SOIRÉE de restitution rassemblant plus de 900 personnes

LE GRAND ANNECY EN 2050,

un territoire exemplaire
en matière de
développement durable
et d'innovation en Europe

Plus d'un an d'écoute,
de dialogue et de travail
nous ont permis de définir
collectivement la vision
d'un territoire à 2050
où chacun pourra vivre en harmonie,
s'épanouir et participer :
"un territoire exemplaire
en matière de développement
durable et d'innovation en Europe".

Faire évoluer notre modèle de développement : une nécessité absolue

Les rencontres ont mis en évidence
des enjeux partagés par tous, élus,
habitants, acteurs économiques et
partenaires :

- **Un attachement fort à ce territoire**
qui a su jusqu'ici conjuguer dynamisme
économique et environnement naturel,
taille humaine et renommée internationale.
- **Le sentiment que notre modèle de
développement touche peut-être à
ses limites** avec des fragilités tels les
transports, le logement, la réduction des
espaces naturels et agricoles au profit de
l'urbanisation... fragilités qui pourraient
s'amplifier dans un contexte de croissance
démographique, d'évolution des modes de
vie et de changement climatique.
- **La nécessité de changer, de réinventer
notre modèle de développement**, avec
ambition et de manière collective.

Les habitants ont exprimé un fort niveau
d'ambition, qui a parfois changé le regard des
élus. La place de la jeunesse, le souhait que le
territoire soit exemplaire et innovant dans de
nombreux domaines, la volonté de chercher
ensemble des solutions à des problèmes
complexes, sont ressorties nettement des
350 propositions dont 181 portées par les
habitants eux-mêmes. Une matière qui a nourri
le projet, qui est celui de "tout le territoire".



REPÈRES



80%

de l'agglomération
est couverte par des
**ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES**

4

**FILIÈRES
ÉCONOMIQUES
D'EXCELLENCE**

- le sport outdoor,
- l'image en mouvement
et les industries créatives,
- la mécatronique et
le tourisme d'affaires

2 000

**HABITANTS
SUPPLÉMENTAIRES**

par an, en moyenne
depuis 40 ans

96 000

EMPLOIS
dans le Grand Annecy

11%

DES ACTIFS
occupent un emploi dans
LE CANTON DE GENÈVE

64%

**DES DÉPLACEMENTS
RÉALISÉS EN VOITURE**

**+ DE
10 000**

ÉTUDIANTS

dans le Grand Annecy,
toutes filières confondues

1 500

NOUVEAUX LOGEMENTS
construits chaque
année en moyenne,
dont 600 pour répondre
aux besoins des habitants
déjà en place

5,7%

DE CHÔMAGE

dans le bassin annécien
au 3ème semestre 2018

25%

de la population
A PLUS DE 60 ANS

37%

de la population
A MOINS DE 30 ANS

Source : Atlas, regards sur le Grand Annecy, octobre 2017.

UNE VISION, 9 AMBITIONS ET 90 OBJECTIFS PARTAGÉS

Le projet de territoire est un document fondateur de notre capacité collective, habitants, élus, partenaires socio-économiques, à définir une vision d'avenir et à s'entendre sur des objectifs communs pour construire ensemble ce que nous voulons :

un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation



L'attractivité économique et démographique est une chance, un des moteurs de notre développement. Mais compte tenu des enjeux de préservation de notre environnement, de l'adaptation nécessaire au changement climatique, de la volonté des habitants de réinventer notre modèle de développement pour concilier vie à la montagne, dans la grande nature, vie connectée au monde et cohésion sociale, nous devons être exemplaires et innovants.

Cette vision partagée par tous, se traduit par 9 grandes ambitions à mettre en œuvre au quotidien :

1

UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT VIVRE EN HARMONIE

- AMBITION 1** Une agglomération archipel
- AMBITION 2** Une agglomération nature
- AMBITION 3** Une agglomération de la fluidité

2

UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR

- AMBITION 4** Etre à la pointe de l'innovation
- AMBITION 5** Donner toute sa place à la jeunesse
- AMBITION 6** Etre solidaire

3

UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT PARTICIPER

- AMBITION 7** Construire ensemble la citoyenneté
- AMBITION 8** Développer le sentiment d'appartenance au territoire
- AMBITION 9** Développer des partenariats pour concrétiser le projet

Ces 9 ambitions se déclinent en 90 objectifs, issus de l'analyse des propositions des habitants, des élus et des partenaires.

Non hiérarchisés, ils sont de différents niveaux : certains à l'horizon 2050, d'autres très concrets à court ou moyen terme, afin que le projet soit engagé dès aujourd'hui, tout en ciblant les étapes intermédiaires à atteindre avant 2050.

> Les numéros des propositions écrites des habitants correspondant à chaque objectif sont indiqués en italique. La liste des 181 propositions des habitants est consultable sur www.grandannecy.fr.



**LE GRAND ANNECY
UN TERRITOIRE OÙ CHACUN
PEUT VIVRE EN HARMONIE**

AMBITION 1

Une Agglomération "Archipel" : aménager des lieux de vie interconnectés



Un archipel est un ensemble d'îles proches, partageant des caractéristiques géographiques communes, fonctionnant en réseau grâce à des liens forts, et appartenant à un même ensemble cohérent. Structurer une "agglomération archipel" avec des pôles de vie, de logements et de services bien reliés entre eux, cela veut dire :



Maîtriser l'urbanisation



Construire, rénover de manière économe en ressources (surface au sol, énergie...)



Adapter l'usage de nos équipements ou services, notamment en les mutualisant.

OBJECTIF N°1

Toute nouvelle construction se fera dans des pôles de vie bien reliés aux transports en commun pour favoriser la vi(lli)e de proximité.

> Propositions des habitants n°14, 15, 19, 21, 22, 26, 32, 33, 34, 41, 42, 43, 65, 101

OBJECTIF N°2

Un seul document d'urbanisme à l'échelle des 34 communes du Grand d'Annecy : le PLUiHD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Déplacements) Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°14, 19, 22, 31, 35, 37, 38, 40, 64, 83

OBJECTIF N°3

A l'horizon 2030, diviser par deux le nombre d'hectares nouvellement urbanisés par rapport au début des années 2000.

> Propositions des habitants n°3, 5, 14, 19, 22, 32, 35 et 101

OBJECTIF N°4

Stopper la construction de nouveaux logements autour du lac, en dehors des cœurs de villes et villages. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°3, 5, 19, 32

OBJECTIF N°5

Tous les nouveaux parcs d'activités économiques aménagés par le Grand Annecy resteront publics (les terrains seront loués aux entreprises plutôt que vendus pour en maîtriser la destination). Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n° 19

OBJECTIF N°6

D'ici 2030, réaliser un tiers des opérations de logements collectifs dans des éco-quartiers initiés par la puissance publique.

> Propositions des habitants n°19, 27

OBJECTIF N°7

Elaborer une charte des promoteurs pour maîtriser les opérations d'urbanisme et renforcer la prise en compte de la nature et des paysages. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°3, 14, 19, 22, 38

OBJECTIF N° 8

Mobiliser les entreprises pour définir ensemble comment repenser les zones d'activités pour favoriser leur requalification et densification. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°19, 26, 34, 35

OBJECTIF N° 9

Réfléchir à la surélévation des bâtiments là où c'est possible et pertinent, prévoir des logements et/ou des bureaux au-dessus des nouveaux équipements.

> Propositions des habitants n°14, 19, 26, 34, 35

OBJECTIF N° 10

Favoriser la rénovation énergétique des logements avec l'extension à toute l'agglomération du programme "j'éco-rénove ma copro" et un objectif à 5 ans de rénover 5 500 logements collectifs. Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N° 11

Accompagner les entreprises dans les économies d'énergie (ex : audits énergétiques...). Démarrage 2019.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N° 12

En 2030, 50% des nouvelles constructions seront passives ou à énergie positive, 100% en 2050.

> Proposition des habitants n°19

OBJECTIF N° 13

Favoriser la mutualisation de parkings, bureaux, salles de réunion, restaurants inter-entreprises...

> Propositions des habitants n°19, 35, 89

OBJECTIF N° 14

Ouvrir le campus universitaire sur 4 saisons pour accueillir évènements, formations, etc.

> Propositions des habitants n°19, 128, 129

OBJECTIF N° 15

Favoriser le développement du travail à distance, les espaces de travail partagés (co-working, tiers lieux) et leur mise en réseau, les lieux collectifs répondant aux nouvelles formes d'entrepreneuriat.

> Propositions des habitants n° 19, 26, 89

OBJECTIF N° 16

Favoriser la flexibilité des horaires d'ouverture des services publics et/ou l'accès aux services en ligne. Pour commencer, réaliser un diagnostic temporel du territoire avec les habitants (ex : cartographie de l'activité journalière de services ou infrastructures publiques et des attentes des usagers) et lancement d'expérimentations dans certains services pour s'adapter aux nouveaux usages.

> Propositions des habitants n°19, 26, 28

OBJECTIF N° 17

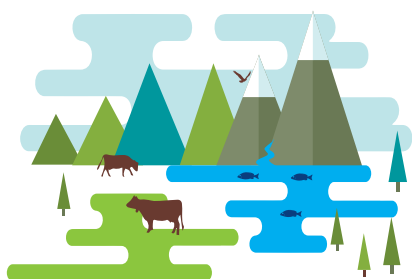
Renforcer les équipements publics sportifs, culturels et éducatifs pour répondre aux besoins de la population.

> Propositions des habitants n°19, 28, 89



AMBITION 2

Une Agglomération nature : vivre en accord avec notre environnement



Notre territoire n'est pas banal : c'est avant tout un grand espace naturel, mais un espace habité, un lieu de travail et de loisirs. Cela nous impose, peut-être plus qu'ailleurs, une exigence et un devoir de respect vis-à-vis de cette nature qui nous accueille.

Nos prédécesseurs ont été visionnaires et ont su prendre des décisions majeures par le passé : construire de grandes voies ferroviaires et routières pour nous relier aux autres grandes villes, sauver le lac de la pollution, préserver des espaces naturels comme le Semnoz, les Glières, ou de vastes espaces publics au bord du lac comme le Pâquier à Annecy et l'Esplanade à Saint-Jorioz.

Nous devons protéger cet héritage et développer une vision et des pratiques innovantes pour préserver les grands équilibres entre espaces agricoles, forêt, espaces naturels et urbains, donner accès à la nature de manière respectueuse.

OBJECTIF N°18

Le Semnoz, les Glières et La Forclaz, j'y vais autrement qu'en voiture ! Lancement d'une étude permettant l'accès au Semnoz, aux Glières et au col de la Forclaz autrement qu'en voiture.

- > Propositions des habitants n°19, 108, 134, 135, 153, 157, 173, 175, 177, 178

OBJECTIF N°19

Définir, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, les grands secteurs d'activité agricole prioritaires pour faciliter le maintien des exploitations, l'installation de jeunes agriculteurs et la bonne cohabitation avec la population.

- > Propositions des habitants n°2, 3, 5, 14, 19, 88, 110

OBJECTIF N°20

Etablir un programme de reconquête des friches agricoles ou forestières, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ONF.

- > Propositions des habitants n°2, 3, 4, 19, 105

OBJECTIF N°21

Etablir une carte de la valeur agronomique et environnementale des sols, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Démarrage 2019.

- > Propositions des habitants n° 2, 3, 19

OBJECTIF N°22

Mettre en place une bourse d'échange de terrains agricoles entre productions, en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

- > Propositions des habitants n° 2, 3, 4, 19

OBJECTIF N°23

Élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion et de protection des sites naturels sensibles (alpages, marais, zones humides, rivières ...) en partenariat avec le Département.

- > Propositions des habitants n° 19, 108, 109, 110

OBJECTIF N°24

Apprendre à nos enfants à vivre et respecter la montagne et le paysage (en partenariat avec le Département, le Parc des Bauges, les associations...).

- > Propositions des habitants n° 19, 81, 108, 110



OBJECTIF N°25

Un territoire "Eau Responsable" adapté au changement climatique : préserver nos ressources en eau en quantité, qualité, privilégier la réduction des consommations, éviter l'imperméabilisation des sols.

> Propositions des habitants n°19, 40, 100, 110

OBJECTIF N°26

Un espace naturel ou un parc accessible à moins de 15 minutes à pied de chaque logement : développer un réseau d'espaces de fraîcheur, en ville et dans les pôles de vie, reliés par des modes doux.

> Propositions des habitants n°19, 20, 21, 40, 97

OBJECTIF N°27

100 000 m² de toitures végétalisées en 2023.

> Propositions des habitants n°19, 97

OBJECTIF N°28

Un habitant, un arbre : planter 250 000 arbres d'ici 2050 (espèces adaptées au changement climatique, arbres fruitiers en ville, vergers, remplacement des arbres malades...).

Propositions des habitants n°19, 39, 97, 113,

OBJECTIF N°29

Développer l'agriculture urbaine et les jardins partagés.

> Propositions des habitants n°19, 53, 54

OBJECTIF N°30

Candidater pour être capitale verte européenne en 2022.

> Propositions des habitants n°19, 86, 104, 110

AMBITION 3

Une Agglomération apaisée : vivre une mobilité fluide



Les pôles de vie doivent être bien reliés entre eux par des infrastructures et modes de transports adaptés à chaque usage et respectueux de l'agglomération "nature". L'aménagement du territoire et l'urbanisme sont déterminants pour permettre ou favoriser chaque type de déplacement.

En cohérence avec le Plan de déplacements urbains, qui organise la mobilité dans le Grand Annecy pour les 10 ans à venir, des premières actions à court terme, indispensables pour répondre aux attentes des habitants, vont être mises en place dès 2019. Mais nous souhaitons avec le projet de territoire aller au-delà pour favoriser la mobilité du XXI^{ème} siècle, diversifiée, autonome, adaptée à chaque usage et surtout adaptée à une vie quotidienne apaisée.

Organiser la mobilité de cette agglomération apaisée, c'est :



Favoriser les transports en commun et les modes doux



Organiser une mobilité agile et durable : "à chaque usage, son mode déplacement"



Aménager les espaces publics pour des villes et villages apaisés



Être mieux relié aux agglomérations voisines

OBJECTIF N°31

Mettre en œuvre le "plan de mobilité court terme" (sur 4 ans) pour augmenter l'offre de bus, en semaine, le week-end et en soirée, développer les parcs relais et l'usage du vélo. Démarrage 2019 :

- ✓ Mettre des bus toutes les 10 minutes de 6h à 23h sur les 5 lignes principales du réseau urbain et doubler l'offre de bus les soirs et week-ends (avril 2019).
 - ✓ Créer de nouveaux parking relais (ex : Périaz, Pringy, Glaisins...) bien reliés au réseau de transports urbains.
 - ✓ Renforcer le service de location de vélos : nouveau site Vélonecy sur le campus, location longue durée, développement vélo à assistance électrique.
- > Propositions des habitants n° 17, 19, 20, 34, 65, 87, 110, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 147, 149, 150, 151, 154, 156, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 170, 171, 172, 174, 176, 180, 181

OBJECTIF N°32

Etre un lieu d'expérimentation des nouvelles mobilités basées sur les énergies renouvelables et les technologies numériques : véhicules autonomes, électriques, à hydrogène, etc.

- > Propositions des habitants n°19, 112, 114, 115, 117, 119, 135, 136, 137, 138, 141, 142, 166, 175, 181

OBJECTIF N°33

Lancer une étude pré-opérationnelle sur le tramway à l'échelle de l'agglomération.

- > Propositions des habitants n°17, 19, 30, 34, 83, 87, 135, 136, 137, 138, 146, 156, 158, 162, 170, 181

OBJECTIF N°34

Augmenter l'offre de voies et pistes cyclables et d'équipements dédiés au vélo pour passer de 135 km de pistes cyclables à 300 km en 2030, puis à 500 km en 2050.

- > Propositions des habitants n°19, 133, 136, 137, 138, 144, 145, 154, 155, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 181

OBJECTIF N°35

Ensemble, changeons de mode ! Etudier et expérimenter le forfait permettant d'accéder à différents modes de transports avec un seul abonnement.

- > Propositions des habitants n°19, 136, 137, 138, 141, 149, 150, 151, 181

OBJECTIF N°36

Encourager le test de "nouvelles mobilités" avec les différents partenaires.

- > Propositions des habitants n°19, 83, 135, 136, 137, 138, 141, 181

OBJECTIF N°37

Soutenir le développement des plans de déplacements d'entreprises.

- > Propositions des habitants n°19, 87, 136, 137, 138, 149, 150, 151, 162, 181

OBJECTIF N°38

Définir avec les habitants un programme d'aménagement des espaces publics pour des villes et villages "apaisés" et repenser les aménagements pour donner une place aux modes doux (marche à pied, vélo) et à la nature en ville.

- > Propositions des habitants n°19, 20, 136, 137, 138, 145, 154, 155, 181

OBJECTIF N°39

Définir le "Code de la rue" du Grand Annecy – Adapter les règles et les conditions de circulation pour faciliter le partage de la voirie entre les différents modes de déplacement (ex: contresens cyclables, tourne à droite aux feux, zones 30...).

- > Propositions des habitants n°19, 137, 138, 181

OBJECTIF N°40

Mettre en place un RER cadencé de Groisy à Rumilly.

- > Propositions des habitants n° 15, 19, 30, 34, 83, 87, 110, 137, 138, 139, 140, 146, 156, 181

OBJECTIF N°41

Groisy, Saint-Martin Bellevue et Pringy : aménager les 3 gares en "pôles multimodaux".

- > Propositions des habitants n°19, 30, 87, 133, 137, 138, 139, 140, 144, 146, 156, 159, 172, 180, 181

OBJECTIF N°42

Mettre en place une tarification unique Sibra/ SNCF sur le territoire du Grand Annecy.

- > Propositions des habitants n°19, 137, 138, 139, 140, 156, 159, 174, 180, 181





LE GRAND ANNECY UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT S'ÉPANOUIR

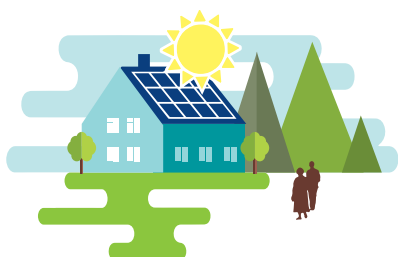
Pour articuler de manière vertueuse développement économique, respect de l'environnement et cohésion sociale nous souhaitons amorcer une transition reposant sur notre capacité à innover, mais aussi et surtout sur la place des jeunes et la mixité sociale.

Nous pensons que le Grand Annecy doit être le "territoire qui permet à chacun de se réaliser", aux habitants comme à leurs enfants.



AMBITION 4

Être à la pointe de l'innovation



L'innovation consiste à intégrer le meilleur des connaissances dans un produit, un service, une organisation, afin d'améliorer la satisfaction des individus. Elle est plus que jamais nécessaire afin de relever les défis du changement climatique, des nouvelles technologies, de la croissance démographique et du vieillissement de la population.

Pour que nos entreprises restent compétitives, pour que notre économie profite à tous, nous devons favoriser les conditions de l'innovation : l'apport et le partage de connaissances, le développement de synergies, le travail commun, les expérimentations, etc.

Aussi, à l'horizon 2050 il s'agit de :



Soutenir les entreprises dans leurs transition énergétique et écologique



Développer un tourisme écoresponsable



Faciliter une alimentation bonne pour la santé et une agriculture de proximité



Favoriser les liens université – recherche – territoire



Accompagner la transition numérique

OBJECTIF N°43

Développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle :

- ✓ Accueillir en 2019 le Salon Solucir en direction des entreprises des 2 Savoie ;
- ✓ Mettre en fonction le 1^{er} pôle d'économie circulaire de l'agglomération à Epagny Metz-Tessy en 2021.

Qu'est-ce que l'écologie industrielle ?

C'est la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité.

Et l'économie circulaire ?

Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique "circulaire" où les déchets des uns sont les ressources des autres.

- > Propositions des habitants n°106, 107, 112, 123, 124

OBJECTIF N°44

Etudier et expérimenter toutes les pistes de développement des énergies renouvelables : solaire, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, chaleur des serveurs informatiques, etc.

- > Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°45

En 2030, 50% du potentiel solaire des toitures pertinentes valorisé, 100% en 2050.

OBJECTIF N°46

Soutenir les initiatives économiques et de recherche en faveur du stockage de carbone.

- > Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°47

Favoriser l'émergence de "centrales citoyennes" de production d'énergies renouvelables.

- > Propositions des habitants n°112, 119

OBJECTIF N°48

Tester des navettes lacustres et des minibus pour desservir les plages en saison.

- > Propositions des habitants n°11, 17, 112, 142, 143, 152, 157, 161, 165, 173, 175

OBJECTIF N°49

Mettre en place un "city pass" pour la clientèle touristique et locale combinant l'accès aux transports doux et des offres touristiques et culturelles.

> Propositions des habitants n°88, 96

OBJECTIF N°50

Élaborer une charte d'accueil touristique écoresponsable en commençant avec les acteurs du tourisme d'affaires.

> Propositions des habitants n°88, 96

OBJECTIF N°51

Améliorer notre autonomie alimentaire en favorisant la production locale et les circuits courts de consommation.

> Propositions des habitants n°1, 5, 6, 8, 12, 97

OBJECTIF N°52

70% de produits bio ou locaux dans la restauration publique d'ici à 2050.

> Propositions des habitants n°1, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 97

OBJECTIF N°53

Organiser chaque année un évènement "Manger demain" associant producteurs locaux, grands chefs cuisiniers et habitants dans un lieu emblématique relayé sur les places de village.

> Propositions des habitants n°1, 5, 10, 12, 13, 46, 47

OBJECTIF N°54

Faire du campus universitaire un prototype et une vitrine de notre savoir-faire en matière de développement durable.

> Proposition des habitants n°88

OBJECTIF N°55

Organiser 1 fois par an les 24h de l'innovation rassemblant entreprises/université/recherche/territoire.

> Proposition des habitants n°88

OBJECTIF N°56

Créer une plateforme numérique de mise en relation des besoins en recherche et développement des entreprises avec des solutions (laboratoires de recherche, mutualisation de matériels...), en partenariat avec l'Enseignement supérieur.

OBJECTIF N°57

Faciliter la formation tout au long de la vie : créer une plateforme numérique pour partager les besoins des entreprises et l'offre de formation en termes de compétences.

OBJECTIF N°58

Mettre en œuvre la "stratégie de transition numérique" et ses 100 actions définies à l'horizon 2022. Démarrage 2019 :

- Mise en place d'une application numérique pour smartphone de relation aux usagers
- Enquête réalisée par l'Espace Citoyen (ex-conseil de développement du Grand Anancy) sur les attentes des jeunes pour construire le volet jeunesse de l'application numérique,
- Projet e-senior, ou le numérique au service du lien social des seniors
- "Territoire Solution" : proposer aux start up locales de coproduire des applications en fonction des priorités du projet de territoire (par exemple : capteurs dans les abris bus pour avoir accès aux portables (données de passage) ; partenariat French Tech In The Alps)

> Propositions des habitants n°71, 95

OBJECTIF N°59

Mettre en place le Living Lab, ou la technologie au service de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées (projet autonomie 2020, en partenariat avec l'Hôpital et le Département).

> Proposition des habitants n°71

AMBITION 5

Donner toute sa place à la jeunesse



Les jeunes, qui sont actuellement 35 000 entre 16 et 30 ans dans le Grand Annecy, représentent autant de talents bienvenus sur notre territoire. Chacun d'eux doit avoir la possibilité de s'épanouir ici, d'être accueilli et accompagné dans la réalisation de ses projets. Faire une place aux jeunes, leur offrir des perspectives, nécessite notamment de :



leur offrir des formations et un accompagnement à l'emploi adaptés aux métiers nouveaux et aux besoins des territoires,



faciliter leur accès au logement quel que soit leur statut (étudiant, salarié...),



faciliter leur autonomie par la mobilité (offres alternatives à la voiture individuelle accessibles financièrement avec des amplitudes horaires renforcées en soirée).



une "ville" numérique permettant l'accès au très haut débit partout, pour tous



une offre culturelle, commerciale et de loisirs : une agglomération attractive doit permettre aux jeunes de trouver des lieux, des activités accessibles financièrement et dont le fonctionnement soit aussi adapté à leur rythme.

OBJECTIF N°60

Développer avec l'Enseignement supérieur de nouveaux diplômes spécialisés dont des Masters spécialisés dans les nouveaux métiers (notamment numériques), accueillir la Maison Internationale des Langues et l'ESPE (Ecole supérieure du Professorat et de l'Education).

OBJECTIF N°61

Renforcer et structurer le développement de l'enseignement supérieur en ville.

OBJECTIF N°62

Construire des logements pour les jeunes (étudiants, jeunes salariés...).

> Propositions des habitants n°17, 23, 61, 62, 87

OBJECTIF N°63

Mettre en place et rendre lisibles les avantages "jeunes" en termes de mobilité, culture et loisirs...

> Propositions des habitants n°17, 72, 73, 128, 129, 130, 131

OBJECTIF N°64

Lancer une démarche pour les jeunes : "je réussis ma vie, mon projet avec le Grand Annecy" permettant à chaque jeune d'être accompagné dans son projet par les acteurs de l'Agglomération (communes, agglomération, institutions, entreprises, associations...).

> Propositions des habitants n°78, 80, 81, 92



AMBITION 6

Agir pour la cohésion sociale, être solidaire



La cohésion sociale relève de notre capacité collective à assurer le bien-être de tous les habitants, en développant des valeurs communes et notamment via la solidarité.

Si la bonne santé économique du territoire, le taux d'emploi élevé est un facteur favorable à la cohésion sociale, c'est-à-dire notre capacité collective à assurer le bien-être de tous les habitants, des fragilités existent : par exemple le coût du logement qui handicape le recrutement et la fidélisation des salariés, ou le vieillissement de la population, la cohabitation entre les générations.

Veiller à la cohésion sociale et à la solidarité dans notre agglomération signifie :



**Construire du logement
abordable pour tous,**



**Faciliter l'accès à l'emploi,
notamment des plus fragiles,**



Faciliter l'accès aux services.

OBJECTIF N°65

Se mobiliser collectivement pour qu'un nouveau logement produit sur deux, soit inférieur au prix du marché.

> Propositions des habitants n°59, 60, 61, 62, 64, 65

OBJECTIF N°66

Innover pour le logement des saisonniers et des travailleurs à revenus modestes : mettre en œuvre le bail mobilité pour faciliter les solutions de logement temporaire (inférieur à 10 mois), encourager les propriétaires à louer des logements vides, etc. Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°23, 59, 60, 61, 62, 64, 87

OBJECTIF N°67

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées : aide à l'adaptation des logements, faciliter l'accès aux commerces, aux services de santé, à la mobilité, aux loisirs, maintien de la vie sociale... Démarrage 2019.

> Propositions des habitants n°63, 66, 71

OBJECTIF N°68

Aider les plus fragiles à trouver une activité rémunérée, un logement et des soins.

> Propositions des habitants n°59, 61, 62, 64, 66

OBJECTIF N°69

Favoriser l'insertion par l'activité économique : en lien avec le Département, encourager les formations vers les métiers en tension (gérontologie, hôtellerie, restauration...), soutenir les chantiers d'insertion.

> Proposition des habitants n°66

OBJECTIF N°70

Conserver / renforcer les pôles commerciaux de quartier.

> Propositions des habitants n°27, 41, 42, 87

OBJECTIF N°71

Vivre ensemble dans les quartiers, villes et villages : participation des publics à la définition des politiques sociales, lieux favorisant les rencontres, médiation, etc.

> Propositions des habitants n°48, 49, 56, 59

OBJECTIF N°72

Développer les lieux intergénérationnels (ex : restaurants, habitat, tiers lieux).

> Propositions des habitants n°63, 67, 68, 69, 70



LE GRAND ANNECY UN TERRITOIRE OÙ CHACUN PEUT PARTICIPER

Les habitants de toutes les communes du Grand Anney, chefs d'entreprises, salariés ou non, responsables associatifs, habitants de tous les quartiers, de toutes les villes et villages, de toutes les générations et notamment les plus jeunes, se sont rassemblés pour imaginer ensemble l'avenir du Grand Anney. Ce dialogue d'une grande richesse est créateur de liens, de synergies, de sentiment d'appartenance et d'envie d'être acteur de son territoire. C'est pourquoi nous souhaitons le poursuivre.

AMBITION 7

Construire ensemble la citoyenneté



Participation à la vie de la cité, qui se définit par une identité culturelle et une histoire commune, la citoyenneté est toujours en construction. Aussi, réaffirmer sans cesse cette volonté de vivre ensemble est fondamental pour développer le sentiment d'appartenance et favoriser l'intégration de tous.

Pour construire ensemble la citoyenneté, il nous paraît primordial de poursuivre le dialogue sur les sujets essentiels à l'avenir de notre territoire et de notre société :



Faire vivre le nouveau modèle d'aménagement et d'urbanisme



Faire vivre le modèle économique et social



Suivre et évaluer le projet de territoire

OBJECTIF N°73

Préparer les grands projets d'aménagement et d'urbanisme en concertation avec les habitants.

- > Propositions des habitants n°38, 74, 75, 76, 80, 81, 84, 86, 101

OBJECTIF N°74

Lancer un concours d'idées "Imagine et dessine le Grand Annecy" sur différents types de sites à aménager (ex : un nouveau quartier / une zone d'activité / une place de village / un parc urbain...).

- > Propositions des habitants n°16, 18, 31, 38, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 84, 86, 101, 102, 127

OBJECTIF N°75

Organiser un grand débat participatif sur l'alimentation, l'agriculture de proximité et la santé.

- > Propositions des habitants n°1, 2, 16, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 127

OBJECTIF N°76

Engager un grand débat participatif sur les questions du changement climatique : comment l'atténuer, comment s'y adapter ? dans le cadre du Plan Climat Air Energie (PCAET). Démarrage 2019.

- > Propositions des habitants n°16, 46, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86, 101, 102, 127

OBJECTIF N°77

Engager un grand débat participatif sur le vieillissement de la population.

- > Propositions des habitants n°75, 76, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 86

OBJECTIF N°78

Organiser un rendez-vous annuel d'état d'avancement des objectifs avec les habitants.

- > Propositions des habitants n°74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 84, 127

AMBITION 8

Développer le sentiment d'appartenance au territoire



Etre un territoire où chacun peut participer suppose aussi de développer le sentiment d'appartenance au territoire, c'est-à-dire le sentiment de faire partie d'une communauté, de se sentir intégré.

Si l'accès à l'emploi et au logement sont à la base des conditions d'intégration à une société, il faut aussi des moments d'échanges, où on partage des valeurs et du "bien vivre ensemble".

Pour cela, nous avons besoin d'évènements fédérateurs, notamment d'évènements culturels pour se rassembler.

OBJECTIF N°79

Elargir le festival "Annecy paysages", en identifiant des sites complémentaires emblématiques.

> Propositions des habitants n°44, 45, 47

OBJECTIF N°80

Ouvrir le festival du film d'animation à l'ensemble de l'agglomération et proposer des rendez-vous à destination des familles tout au long de l'année.

> Propositions des habitants n°44, 45, 46, 47, 73

OBJECTIF N°81

Valoriser les manifestations liées au terroir en créant un fil rouge sur le territoire entre les manifestations d'automne.

> Propositions des habitants n°44, 45, 46, 47

OBJECTIF N°82

Accompagner l'émergence de tiers-lieux associant activités économiques, culture, apprentissage, insertion sociale et s'appuyant sur la participation collective.

> Propositions des habitants n°7, 18, 44, 45, 48, 49, 54, 55, 57, 85, 86, 92, 128, 129

OBJECTIF N°83

Encourager les équipements culturels à décliner une programmation hors les murs, ouverte sur le territoire et ses habitants.

> Propositions des habitants n°44, 45, 55, 73, 129

AMBITION 9

Développer des partenariats pour concrétiser le projet



L'élaboration du projet de territoire s'est faite de manière collective. Pour réussir le passage à l'action, nous devons continuer à mobiliser, valoriser les énergies et favoriser l'intelligence collective et les synergies propices à la mise en œuvre des 90 objectifs.

Cela implique différents types de partenariats selon l'échelle des enjeux et des projets :



Entre le Grand Annecy et ses communes membres,



Entre acteurs publics, privés, associatifs,



Avec les intercommunalités et métropoles voisines,



Avec d'autres pays dans le cadre de programmes européens ou internationaux.

OBJECTIF N°84

Créer "Le Grand Annecy c'est vous", plateforme numérique d'échange et d'entraide entre les citoyens.

> Propositions des habitants n°50, 93

OBJECTIF N°85

Construire des partenariats adaptés avec les métropoles voisines : Lyon, Genève, Grenoble, dans le cadre du pôle métropolitain Annecy-Chambéry.

> Propositions des habitants n°15, 90, 120, 121

OBJECTIF N°86

Travailler avec toutes les collectivités du bassin de vie sur des sujets tels la mobilité, l'économie, l'environnement, l'agriculture de proximité, les déchets, la filière bois, etc.

> Propositions des habitants n°15, 37, 42

OBJECTIF N°87

Accueillir des antennes de grands organismes et instituts européens des centres de recherche.

> Proposition des habitants n°90

OBJECTIF N°88

Accueillir des grands événements internationaux d'excellence en lien avec la recherche.

> Proposition des habitants n°90

OBJECTIF N°89

Développer l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers

OBJECTIF N°90

Travailler avec d'autres territoires européens sur des projets liés aux intérêts de l'Agglomération.



UN PROJET PENSÉ ENSEMBLE, À RÉALISER ENSEMBLE

**Le projet de territoire,
dont les 90 objectifs ont été
élaborés grâce à une mobilisation
inédite de tous les citoyens, nous
donne un horizon commun pour
2050. Sa mise en œuvre,
qui commence dès aujourd'hui,
sera forcément collective.
Le dialogue continue !**

La démarche "Imagine le Grand Ancey" a révélé la volonté forte des habitants et de tous les acteurs de s'impliquer dans la construction des politiques publiques, dans "un territoire où chacun peut participer". Le dialogue et les échanges réguliers vont ainsi continuer à guider la mise en œuvre des 90 objectifs du projet de territoire.

Celle-ci ne sera pas forcément simple, et nous ferons face à différents types de contraintes, géographiques, juridiques, financières...

Mais il s'agira pour les élus de maintenir les conditions favorables à l'intelligence collective pour trouver des solutions, et de faire des choix en cohérence avec la vision d'avenir portée par tous.

Pour y parvenir, nous souhaitons **amplifier, diversifier et structurer la mobilisation des habitants et acteurs du territoire.**

Dès aujourd'hui, des actions clés vont être lancées, et tous ceux qui le souhaitent sont invités à prendre part à l'élaboration d'une feuille de route détaillée pour chaque objectif, sur les 5 prochaines années.

Chacun pourra ensuite s'impliquer dans le suivi et l'évaluation des actions, au cours de rendez-vous réguliers entre élus, habitants et forces vives du territoire.

Nous nous sommes donné collectivement un cap : à nous tous, à présent, de passer à l'action pour traduire concrètement cette vision du territoire que nous partageons !



QUI FAIT QUOI ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire, les réalisations concrètes relèveront :

- **DU GRAND ANNECY**
dans le cadre de ses compétences (mobilité, environnement, aménagement, logement, économie, services aux personnes âgées...),
- **DES COMMUNES DU GRAND ANNECY**
pour les compétences de proximité (sport, culture, périscolaire, petite enfance...),
- **DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET DES HABITANTS**
pour ce qui les concerne.

Le Grand Anancy assurera la coordination du projet et sera garant d'une mise en œuvre collective.

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE EN LIGNE

Dans un nouvel univers de vidéo,
de graphiques animés,
de cartes interactives...

Consultez le projet de territoire
en ligne ou téléchargez-le sur vos
supports numériques
pour le conserver dans votre espace
ou le lire plus tard.

Restez connectés au projet de
territoire en recevant d'autres
documents numériques.

**Disponible à partir
du mois de juin 2019**

Plus d'informations
sur sa mise en ligne sur
www.grandannecy.fr



et sur la page facebook

